

Rapport de la CRA

La saison 2020/2021 a été rapidement stoppée par le covid 19.

Deux formations ont eu lieu dans le 29 et le 22 en fin de saison avec 16 formés dans le 22 et 14 dans le 29.

Pour le 35 et le 56 il n'y a pas eu de formation.

La CRA a fait un vœu pour que la ligue gère comme la fédération les frais d'indemnité d'arbitrage pour éviter les transactions entre les clubs et les arbitres et les tables de marque, rester sans suite pour le moment.

Nous avons fait courant janvier une réunion de CRA en Visio avec les présidents de CDA de chaque comité et les arbitres fédéraux et nationaux qui ont été conviés.

Nous allons créer dès le début de saison des commissions :

Désignation nationale : Priou Bruno et les présidents de CDA et les arbitres fédéraux et nationaux qui souhaitent rejoindre cette commission.

Beach volley : deux arbitres en Bretagne Le Corvic Frank et De Thy Morgane qui seront à même de former et valider des arbitres au sein de la ligue

Supervision : nous allons mettre en place avec les arbitres fédéraux et nationaux (volontaire) un tutorat de 1 ou deux arbitres pour les suivre plus précisément

Tous les tournois de début de saison pourront nous servir à superviser les arbitres formés.

Si les clubs veulent bien nous prévenir à l'avance on mettra des arbitres et des superviseurs

Toutes les réunions de CRA seront ouvertes aux arbitres fédéraux et nationaux

A la lecture des questionnaires d'arbitre, de nombreux arbitres prennent une année sabbatique ou arrêtent.

Réunion de CCA le 4 septembre, une seule personne est autorisée à s'y rendre pour cause de restrictions sanitaire.

Le Président de la CRA

Bruno PRIOU